COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS
www.grand-albigeois.fr

La communauté d'agglomération de l'Albigeois recrute

UN CONSEILLER DE PRÉVENTION (F/H)

Rejoignez-nous en tant que Conseiller de prévention, un acteur essentiel de la santé et de la sécurité au travail !

Vous jouez un rôle déterminant dans la protection des agents en évaluant les risques professionnels, en proposant des actions d'amélioration et en déployant une véritable culture de prévention au sein de la collectivité. Vous analysez les situations de travail, accompagnez les services, menez des études de postes, suivez les accidents de service et contribuez à la mise à jour du DUERP. À l'écoute et force de proposition, vous animez le réseau des assistants de prévention, assurez une veille réglementaire et participez activement aux instances dédiées. Votre sens du service public, votre pédagogie et votre rigueur garantissent des conditions de travail plus sûres et plus saines pour tous

DÉTAIL DE L'OFFRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : **Technique**
- Ouvert aux fonctionnaires et contractuels de droit public

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Déplacements sur terrain, en fonction des horaires d'activité des services
- Formation initiale et continue obligatoire
- Rémunération selon les grilles indiciaires

POUR POSTULER OU S'INFORMER

Merci d'adresser votre candidature
(CV et lettre d'accompagnement)
avant le 21 décembre 2025 à
Madame la Présidente
Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
16, rue de l'Hôtel de Ville - 81000 Albi
recrutement@grand-albigeois.fr

PROFIL RECHERCHÉ

Qualifications

- Titulaire du Baccalauréat ou d'un diplôme dans le domaine de la prévention des risques professionnels
- Être conseiller de prévention avec au moins 3 ans d'expérience souhaitée dans la fonction publique territoriale

AVANTAGES

- Possibilité d'adhérer au COS (participation évènements familiaux, aides culturelles et sportives, remboursement adhésion médiathèque, tarifs réduits sur les billetteries...)
- 11 jours de ARTT
- Compte épargne temps (rémunéré sous conditions)
- Restauration collective
- Participation à la mutuelle (labellisées Fonction Publique
- Territoriale) et la prévoyance (si adhésion au contrat collectif de
- la collectivité)
- Participation aux transports domicile-travail (transports en commun et vélo)
- Participation au centre de loisirs *(en fonction de l'âge de l'enfant)*
- Indemnité enfant handicapé
- Prime de fin d'année

CONTACT

Monsieur Mickael RAYMOND
Responsable recrutement/formation/accompagnement/emploi
Tél. : 05 63 76 05 20

Processus de recrutement | **Clôture de l'offre** > ***Jour 2 :*** **accusé réception** > ***À partir du jour 9 :*** **réponse aux candidats**

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention. Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs en situation de handicap.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de Protection des Données du 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de communication, de rectification, d'actualisation et de suppression des données personnelles vous concernant.

CONSEILLER DE PRÉVENTION (F/H)

Direction des ressources humaines

DÉFINITION DU MÉTIER OU DE LA FONCTION

Le conseiller de prévention contribue à la mise en œuvre de la politique de santé et de sécurité au travail de la collectivité. Il conseille l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques, dans la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques et dans la mise en place des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

MISSIONS - ACTIVITÉS

Évaluer les risques professionnels et proposer des actions d'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail

- Mettre en place et assurer le suivi de la démarche d'évaluation des risques dans les services
- Analyser les accidents et les maladies professionnelles survenus dans les collectivités et formuler des recommandations
- Effectuer des visites, des observations, sensibiliser et échanger avec les agents
- Assurer une veille réglementaire
- Conseiller les services en matière de santé, sécurité au travail et conditions de travail
- Procéder aux achats de prévention (pharmacie 1ers secours des services, équipements ergonomiques pour mise en test ...)
- Assurer des missions de préventeur dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels, notamment en participant à l'évaluation, la sensibilisation et l'amélioration des conditions de travail au sein des services

Élaborer, actualiser et assurer le déploiement des documents de prévention

- Réaliser des études de postes
- Assurer le suivi des registres (registre santé sécurité, registre des dangers graves et imminents)
- Participer à la communication et à l'information des agents et des services sur les questions de santé et sécurité
- Rédiger et actualiser le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) et les actions de prévention à mener

Mise en place et suivi de la démarche d'évaluation des risques professionnels

- Définir et proposer la méthode et l'outil d'évaluation des risques
- Contribuer à la rédaction et à l'actualisation du document unique
- Procéder aux mesures physiques des ambiances de travail relatives à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail
- Analyser les situations de travail

Participer aux réunions de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT)

Coordonner le réseau des assistants de prévention

• Déployer et animer le réseau
• Élaborer le statut des assistants de prévention de la collectivité

Assurer le suivi du dispositif d'intégration et de maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap ou présentant des restrictions d'aptitude, en réalisant des visites de poste et en formulant des recommandations d'aménagement des locaux et des conditions de travail.

RESSOURCES OU COMPÉTENCES REQUISES

Savoir

- Maîtriser la réglementation relative à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail
- Connaissance des enjeux, de l'évolution et du cadre réglementaire des politiques en matière de prévention des risques
- Méthodes d'évaluation et de diagnostic des risques
- Création/Suivi d'un DUERP

Savoir-faire

- Concevoir, animer et évaluer une action d'information et de sensibilisation
- Analyser les risques professionnels et les conditions de travail
- Capacité d'écoute, de dialogue, de négociation et de conviction
- Pédagogie et qualités rédactionnelles
- Capacité d'analyse et de synthèse

Savoir-être

- Discrétion et respect de la confidentialité
- Force de proposition
- Aptitude à communiquer et à rendre compte
- Rigueur et organisation

PROFIL – FORMATION – EXPÉRIENCE

- Titulaire du Baccalauréat ou d'un diplôme dans le domaine de la prévention des risques professionnels
- Être conseiller de prévention avec au moins 3 ans d'expérience souhaitée dans la fonction publique territoriale

CATÉGORIE STATUTAIRE

- Poste de catégorie : B
- Filière : Technique ou administrative

CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- Déplacements sur terrain, en fonction des horaires d'activité des services
- Formation initiale et continue obligatoire
- Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire (ressources humaines, agent chargé de l'inspection en santé et sécurité au travail (CISST), assistants sociaux du personnel, médecin du travail…)